

Séance du jeudi 12 février 2026

Date de la convocation : 06/02/2026

Le jeudi 12 février 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Christophe RAYNAUD, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 12	
Représentés : 1	
Absents et excusés : 4	Représentés : Ghislaine GUILLERMIER représentée par Christophe RAYNAUD
Pour : 13	Excusés : Jérôme MAGRE
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT, Sandrine CARAMELLI, Pierre RUTKOWSKI
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Peggy AMALBERT

Délibération n°DE_2026_02

Objet : Versement subvention exceptionnelle à l'association US Cadalen foot

Arrivée de M. Stéphan POUGET à 19h11

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'association US CADALEN FOOT envisage un voyage de fin d'année pour les enfants de l'école de foot et souhaite pouvoir leur indiquer le montant de la subvention exceptionnelle versée par la commune afin que le président et les membres du bureau puissent bâtir financièrement ce voyage.

Monsieur le maire rappelle qu'il y a 120 enfants et propose une subvention exceptionnelle de 1 150.00 € ce qui représente une participation de 9.60 €/enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 13 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire

VOTE la subvention exceptionnelle pour l'US CADALEN FOOT d'un montant de 1 150.00 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 13/02/2026
Date de reception de l'AR: 13/02/2026
081-218100469-DE_2026_02-DE
A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Mis en ligne le : 16/02/2026



Le/La secrétaire
Peggy AMALBERT

